

Je viens d'être victime d'un CAMBRIOLAGE !

Si à votre retour, vous remarquez qu'une porte est entrebâillée ou qu'une fenêtre est brisée,
N'ENTREZ SURTOUT PAS CHEZ VOUS.

Rendez-vous chez un voisin,
demandez-lui s'il n'a pas remarqué des agissements suspects, et prévenez immédiatement votre brigade de gendarmerie sur le numéro d'urgence

17

(112 sur votre portable)

N'oubliez jamais que les cambrioleurs peuvent être encore sur place.

Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité. Il est primordial pour les besoins de l'enquête de protéger les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.

Si vous devez **ABSOLUMENT** entrer avant l'arrivée de la gendarmerie, **essayez de ne pas toucher aux objets, portes ou fenêtres** qui ont pu être manipulés par les cambrioleurs et propices au dépôt d'empreintes. Si vous trouvez des traces de sang, préservez-les afin d'éviter toute contamination.

Ne nettoyez rien et n'effacez rien.

N'hésitez pas à demander à votre brigade de gendarmerie locale le dépliant "*Je reconnais et je signale toute activité inhabituelle dans mon quartier*".

Pour un engagement solidaire

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

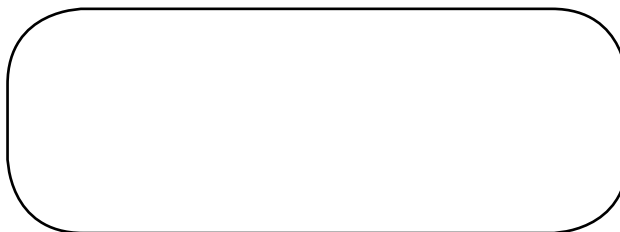
Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie, mais complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection, etc.).

Puisque la sécurité d'un quartier est aussi fonction de la qualité des contacts entre les habitants, montrez-vous intéressé au bien-être de vos voisins.

Renseignements auprès de votre brigade de gendarmerie locale



06

Votre **gendarmerie locale** communique

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Je m'absente de mon domicile.

Avant de partir de chez vous, pour un week-end ou une plus longue absence, vérifiez que vous avez pris les mesures nécessaires pour limiter les risques d'être cambriolé.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[gendarmerie.de.la.charente.maritime](https://www.facebook.com/gendarmerie.de.la.charente.maritime)

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE SECURITE

Ne pas jeter sur la voie publique

Je m'absente un COURT MOMENT

- pour faire mes courses,
- pour chercher mes enfants à l'école,
- pour promener mon chien,
- pour jardiner...

N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte.

Verrouillez avec soin toutes les portes et fenêtres de votre maison, garage, abri de jardin, et véhicule. Pour plus de sécurité, vous pouvez également fermer les volets du rez-de-chaussée qui ne sont pas visibles depuis la rue. N'oubliez pas que 05 minutes suffisent pour être cambriolé.

EmpORTEZ sur vous les clés et ne les laissez pas dans les cachettes dites "classiques" (paillason, pot de fleurs, boîte aux lettres, etc).

Ne laissez pas de clés dans l'entrée de votre logement, afin de limiter le risque de home-jacking.

Créez l'illusion d'une présence en laissant allumer la lumière, la radio, ou la télévision.

Activez votre alarme, même si vous êtes dans votre jardin pour quelques minutes.

Décrochez votre téléphone fixe qui pourrait trahir l'absence d'occupants. Pour les mêmes raisons, coupez votre sonnette (cette mesure est toutefois inutile si vous ne disposez pas de portail ou si ne le fermez pas; le cambrioleur ira directement taper à votre porte pour s'assurer de votre absence).

Vérifiez qu'aucun objet de valeur (ordinateur, téléphone, bijoux, chéquier, portefeuille...) ne soit visible depuis la rue.

Fermez votre portail, même s'il est relativement bas. Il constituera un obstacle supplémentaire dans la fuite du cambrioleur. Rappelez-vous également qu'un individu qui saute d'un portail est toujours plus suspect que quelqu'un qui marche normalement.

Je m'absente pour le WEEK-END...

Appliquez les conseils précédents, et les suivants :

Ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique, ni sur les sites de réseaux sociaux.

Fermez tous les volets de votre maison.

Assurez-vous que **l'éclairage extérieur à détecteur de mouvement fonctionne bien.**

Retirez toutes les clés des serrures des portes et fenêtres intérieures et ranger-les dans un lieu sûr. Rangez les clés de vos véhicules restés au garage dans un endroit où personne n'ira les chercher (et non dans l'entrée). Verrouillez toujours les portières de vos véhicules restés au domicile.

Rangez ou attachez tous les objets présents dans le jardin pouvant aider le cambrioleur (outils, échelle, table de jardin...). Evitez de stocker des objets de valeur (tronçonneuse, tondeuse, outils électriques...) dans votre abri de jardin.

Placez en lieu sûr tous vos objets de valeur (bijoux, montres, etc.). Ne les cachez surtout pas dans des boîtes à bijoux posées sur une commode dans la chambre à coucher ou la salle de bain. Rangez-les plutôt dans un coffre, ou par exemple dans une cachette anodine.

Informez une personne de confiance de votre absence et demandez-lui d'ouvrir la journée vos volets pour le week-end (uniquement ceux visibles depuis la rue). Indiquez-lui comment vous joindre en cas d'urgence et rappelez-lui la procédure en cas de déclenchement de l'alarme.

Avertissez votre centre de télésurveillance de votre départ (n'oubliez pas de vérifier le bon fonctionnement de votre système et l'état des piles en cas d'absence prolongée).

... ou pour une plus LONGUE PERIODE

Appliquez l'ensemble des conseils précédents, et les suivants :

N'attirez pas l'attention lors de votre départ.

Effectuez le transfert d'appel auprès de votre opérateur téléphonique (ou bien sur votre box téléphonique) si votre numéro de téléphone est dans l'annuaire. Faites suivre ou garder votre courrier par LA POSTE, ou faites le relever par une personne de confiance.

Remettez un double des clés du logement et des véhicules non utilisés à une personne de confiance (ne les laissez pas sur le porte-clés de l'entrée).

Cadenassez vos deux-roues (vélo, moto, etc.) à un objet fixe, même dans votre garage.

Donnez l'impression que votre logement est habité.

Encouragez vos voisins à signaler sans attendre tout comportement inhabituel autour de votre logement, ou tout déclenchement d'alarme.

LES DISPOSITIFS DE VOTRE GENDARMERIE

Dispositif "PARTICIPATION CITOYENNE"
Renforcez les contacts et les échanges au sein de votre quartier afin d'améliorer votre sécurité et votre qualité de vie.

Dispositif "OPERATION TRANQUILLITE VACANCES"
Signalez votre absence à une personne de confiance, mais aussi à la gendarmerie locale qui effectuera des rondes de surveillance.